Version enquête publique - 08.02.2021

Canton de Vaud
Commune de Curtilles

PLAN D'AFFECTATION

Approuvé par la Municipalité de Curtilles

le 08.12.2020 Le Syndic La Secrétaire

Soumis à l'enquête publique

du 17.02.2021 au 18.03.2021 Le Syndic La Secrétaire

Adopté par le Conseil Général de Curtilles dans sa séance

du Le Président Le Secrétaire

Approuvé par le Département compétent

Lausanne le : La Cheffe du Département

ENTRÉ EN VIGUEUR LE

ABA PARTENAIRES SA
AGITATEURS D'ESPACES
BONIFICATEURS DE TERRITOIRES
ACTIVATEURS DE PROJETS

ADRESSE
AVENUE DE RUMINE 20
CH-1005 LAUSANNE
0041 21 721 26 26

GEMETRIS
INGÉNIEURS GÉOMÈTRES BREVETÉS

Plan établi sur la base des données cadastrales du 28 octobre 2020 fournies par :
GEMETRIS SA (Mézières)
Grand-Rue 9
1083 Mézières

certifié conforme par Pascal Jourdan, géomètre breveté, le 2021.

N° d'enquête publique

A. Agrandissement secteur "Village" 1/2500

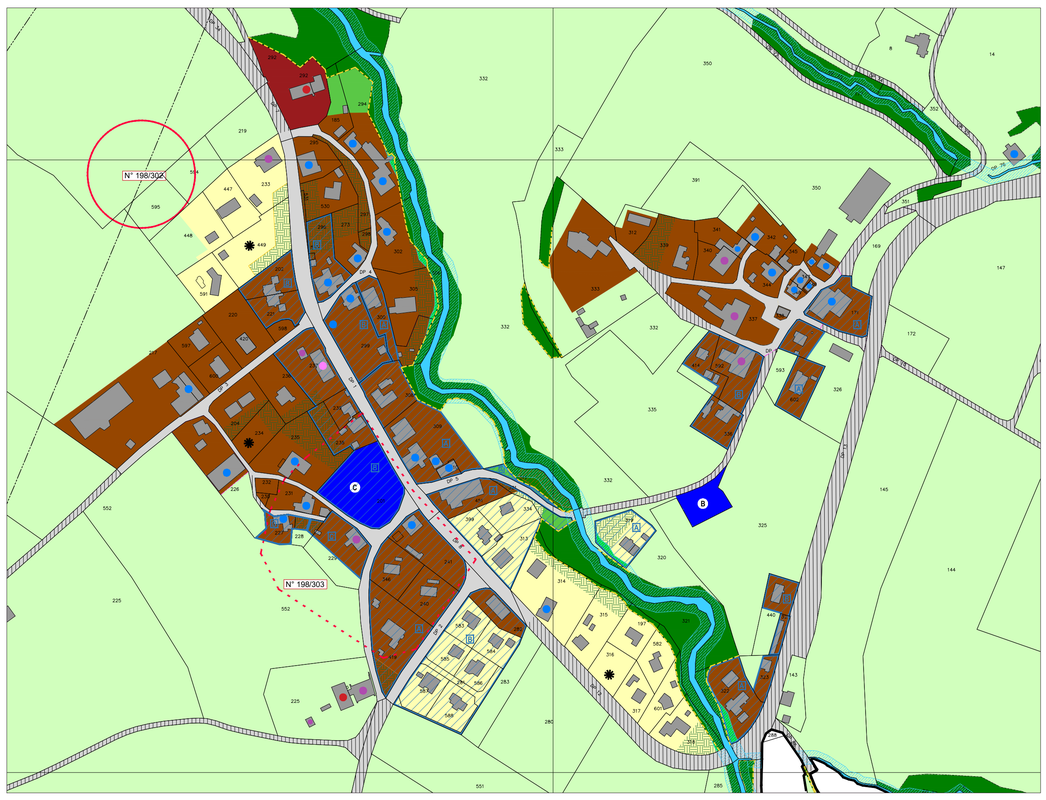

B. Agrandissement secteur "Pâquis" 1/2500

Plan de localisation

LÉGENDE

Périmètre du PA

ZONES A BÂTIR 15 LAT

- Zone centrale
- Zone d'habitation de très faible densité
- Zone affectée à des besoins publics (A et B et C)
  - Ⓐ Cimetierre
  - Ⓑ Déchetterie
  - Ⓒ Centre
- Zone de verdure
- Zone de desserte

ZONES AGRICOLE 16 LAT

- Zone agricole
- Zone agricole protégée

ZONES A PROTÉGER 17 LAT

- Zone des eaux
- Zone de site construit protégé

AUTRES ZONES 18 LAT

- Lisière forestière selon constatation de nature forestière du 16.08.2018 et du 27.09.2018
- Aire forestière à titre indicatif
- Zone de desserte
- Zone pour petites entités urbanisées

Objets superposés

Patrimoine :

- N° 198/305 — Régions archéologiques (N°198/301 - 198/302 - 198/303 - 198/304 - 198/305)
- Notes au recensement archéologique
  - Notes 1
  - Notes 2
  - Notes 3
  - Notes 4

Dangers naturels :

- A — Secteur de restriction inondation A - (INO)
- B — Secteur de restriction inondation B - (INO)
- C — Secteur de restriction C - inondation (INO) et glissements de terrain superficiels et spontanés (GSS)
- D — Secteur de restrictions D - glissement de terrain spontanés et superficiels (GSS)

Environement :

- Ligne à haute tension
- Zones de protection des eaux (S1, S2, S3)
- Inventaire des prairies et patruages secs (IPPS) - secteur "La Pièce"
- Sites pollués
- Espace réservé aux eaux (ERE)
- Echappée paysagère transversale (fiche C12 du PDCn)

Autres :

- Aire de jardin
- Parcelle concernée par l'art. 1.4 du règlement (disponibilité des terrains à bâtir)
- Inventaire de chemins pédestres - randonnée

PLAN D'AFFECTATION 1/5000

NORD